



SOISY *infos*

Éditorial

Pour voir loin, il faut y regarder de près.



© D.R.

Cette célèbre citation, du non moins célèbre humoriste Pierre Dac, mérite bien plus que son effet d'oxymore.

En effet, voir loin et regarder les choses de près, illustre bien la démarche de votre équipe municipale. Elle s'inscrit dans une double logique : celle du « bon sens » alliée à celle de l'intérêt

de l'habitant.

Développer des théories faisant abstraction de la réalité et afficher des slogans d'une déconcertante démagogie est, on le sait, chose facile. Cette pratique est courante, ses adeptes, inconscients ou cyniques, inguérissables.

Pourtant, il ne faut jamais nier les faits ; ils finissent toujours par vous rattraper et se venger.

Cette attitude prévoyante est exigeante : elle demande du temps et du travail, il faut s'y tenir avec goût et persévérance. Le plus souvent, lorsque l'on réussit à bien faire quelque chose, c'est parce qu'on y a plus longtemps et mieux réfléchi que les autres.

En ces périodes financièrement difficiles pour les collectivités locales rudement ponctionnées par la politique gouvernementale, l'improvisation ne saurait être de mise. Une action au coup par coup, sans stratégie d'ensemble finit souvent dans le « faire et défaire » qui, s'il peut donner l'illusion de l'action, est, dans la réalité, un authentique gaspillage.

Finalement, c'est une bonne connaissance de la situation actuelle de la commune, un permanent souci de la réelle efficacité des dispositifs existants ou envisagés, une analyse fouillée de la pertinence des projets et, surtout, une capacité à se mettre toujours à la place de l'habitant qui justifient les décisions. C'est ainsi que le court terme s'inscrit harmonieusement dans le moyen terme qui trouve lui-même, presque naturellement, sa place dans le long terme.

Cette démarche assurée est, vous le savez, celle que nous nous appliquons à mettre en œuvre, chaque jour, ici à Soisy.

Cette démarche est exigeante, mais cette exigence donne des résultats et le Conseil municipal du jeudi 23 mars prochain l'illustrera encore. En effet, conscient de la contribution à la vie locale de nos associations, je proposerai de continuer à maintenir l'enveloppe globale de leurs subventions, alors que bien des communes ont fait le choix de « raboter » ces dotations, à proportion des ponctions faites par l'Etat sur leurs budgets. De plus, et cela pour la neuvième année consécutive, je proposerai au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition communaux.

Oui, ensemble, à Soisy, nous irons loin, nous irons loin car nous continuons à regarder les choses de près !

Luc Strehaiano
Votre Maire

Solidarité



Don du sang : Soisy distinguée pour la 6^e fois

Depuis 16 ans, Soisy-sous-Montmorency, ville solidaire soutient activement l'Établissement Français du Sang. Grâce à son implication, la Ville a été cette année encore, distinguée en recevant le label « commune donneur - 2 cœurs ».

Placé sous le signe de la générosité et de la solidarité, le label « commune donneur » vient récompenser l'engagement de notre commune pour favoriser le don du sang. Accueil de collectes, campagne de communication, remise de diplôme aux donateurs de sang bénévoles... sont autant d'actions qui participent à une meilleure visibilité de l'EFS Ile-de-France et du Comité régional auprès des administrés.

Partenaire actif de l'EFS, Soisy recevra le 30 mars prochain, pour la 6^e année consécutive, à l'occasion du Salon de l'AMIF (Association des Maires d'Ile-de-France) à Paris, le label de « Commune donneur - 2 Cœurs collecte et communication ». Cette distinction est bien sûr le fruit de la générosité des habitants mais aussi de l'implication des services municipaux et des bénévoles qui mettent en place ces actions, en lien avec l'Établissement Français du Sang. Elle récompense ainsi l'engagement, tant sur le plan matériel que sur le plan humain de la commune de Soisy-sous-Montmorency, véritable relais d'information et de promotion de cet acte solidaire et de l'Établissement Français du Sang, depuis de nombreuses années.

Les prochaines collectes de sang auront lieu les dimanches 25 juin et 17 septembre prochains, à la Salle des fêtes, 16 avenue du Général de Gaulle, de 9h à 13h30.



© D.R.

Sommaire

- ♦ Développement économique : Le Printemps des Artisans. p. 2
- ♦ Conférence : La vigne, une culture multiséculaire en Vallée de Montmorency. p. 3
- ♦ Cadre de Vie : Aimez les pigeons, mais ne les nourrissez pas ! p. 4

Expressions des élus minoritaires

Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) englué dans l'immobilisme

L'actuelle majorité municipale, qui prétend penser à l'avenir de Soisy, vient de voter un PLU sans aucune vision et tourné vers le passé. L'équipe en place préfère privilégier un immobilisme frileux pour que Soisy reste une ville dortoir, sans perspective de logements abordables pour maintenir ses jeunes ou attirer de nouvelles familles. C'est pourquoi nous n'avons pas voté ce PLU.

L'idée d'une ville moins cloisonnée, avec des quartiers qui communiquent entre eux, et plus soucieuse de sa convivialité, n'est toujours pas à l'ordre du jour. Le centre-ville n'est pas réfléchi pour être redynamisé et attirer les Soiséens : absence de vitalité économique, de places agréables à fréquenter et de stationnement suffisant.

Nous voulons oser un Soisy plus moderne, moins pollué, mieux relié à sa gare, en favorisant des circulations douces et une vie culturelle attractive. Il s'agit d'ancrer notre ville dans le 21^e siècle.

Face à une équipe municipale déconnectée des Soiséens, rejoignez-nous afin de préparer ensemble l'alternance à venir.

**Laura Bérot, Frank Morot-Sir,
Caroline Baas, Salim Hocini,
vos élus « Soisy Pour Tous »,
contact@soisypourtous.fr**

À quoi sert l'hippodrome ?

L'hippodrome est classé au PLU qui vient d'être voté comme « espace naturel et forestier ». Mais combien de Soiséens en profitent ? Alors qu'il y a trop d'hippodromes en Ile-de-France, ne serait-il pas plus utile de le transformer en un véritable parc accessible à tous ? Et que son parking privé devienne un parking public pour tous ceux qui prennent le train à Champ-de-Courses ?

**François Delcombre,
Soisy alternative et solidaire.**

Texte non transmis.

**Amédée Desrivières
Soisy Demain**

Développement économique



Le Printemps des Artisans

La semaine nationale de l'Artisanat se joue ce mois-ci à Soisy, avec Le collectif d'artisans « Bulle de Créateurs ». Du 8 au 12 mars partez à la découverte du savoir-faire local !



© D.R.

Bulle de Créateurs est une association soiséenne qui réunit une dizaine d'artisans et d'artistes du Val d'Oise. Son objectif : l'entraide, le partage et l'échange. Depuis 1 an elle dispose d'une boutique-atelier au 17 avenue du Général de Gaulle, où les artisans de l'association exposent, vendent et travaillent.

Tout au long de l'année, l'association propose des expositions temporaires au sein de sa boutique-atelier pour les artisans extérieurs, mais aussi des manifestations pour donner à chacun plus de visibilité. Dans cette optique, et à l'occasion de la semaine nationale de l'Artisanat, Bulle de Créateurs organise « le Printemps des Artisans », du 8 au 12 mars, de 10h30 à 18h, à l'Orangerie du Val Ombreux.

Plus qu'une exposition, les 23 artisans qui participent à l'événement ont souhaité faire découvrir leur métier autrement, en invitant le visiteur à une promenade sur les deux niveaux de l'Orangerie, à travers des espaces mis en scène où se mêlent les domaines et les savoir-faire de chacun.

Chaque création fait écho à une autre. Les œuvres se répondent pour se mettre en valeur : La mosaïque s'allie à la photographie, le vitrail au métal, la céramique au bois ou encore au textile, au cuir ou au plastique...

Retrouvez nos 23 artisans pour une balade bucolique qui vous dépaysera :

Céramique : Lydie Konstantin (Créaterre), Caroline Sauvage (Terradokai), Sophie Guillaume (Atelier d'Emaux).

Mosaïque : Toone Nicol (Mozaik Toone)

Peinture à la chaux : Danièle Gilblaise (la Fée Calcis)

Verre : Céline Tilliet (Grain de Silice), Suzie Benaïssa (vitrailliste).

Meubles : Damien Monsire (ébéniste), François Dumouchel (Nature Artificielle)

Textile : Stéphanie Waddled (un atelier à la maison), Kelyne David (Bougalou), Véronique Schneider (Atours de Têtes), Valérie Risbec (designer textile), Laure Bousson (Laure B. Gady)

Métal : Thierry Daniel (feronnier d'art)

Bijoux : Béatrice Balivet, Isabelle Weislo, Carole Ladrière (Graine d'Allure)

Plastique : Juliette Delsupexhe (L'atelier des Ziboux), Sylvie Delattre (Byskott et Lollipop), Marjorie Forais.

Peintre : Christine Orihuella

Photographe : Dominique Cherprenet

**« Le Printemps des Artisans », du 8 au 12 mars 2017, de 10h30 à 18h
A l'Orangerie du Val Ombreux - Entrée libre**

Conférence

La vigne, une culture multiséculaire en Vallée de Montmorency

Le vignoble a joué un rôle fondateur dans la Vallée de Montmorency jusqu'aux années 1850. Les maladies cryptogamiques, l'évolution de la demande alimentaire parisienne, l'urbanisation croissante ont eu raison de cette culture. La Société d'Histoire de Montmorency et sa Région, vous propose de découvrir l'histoire de la vigne lors d'une conférence le 18 mars prochain.



© D.R.

Parler de viticulture dans la Vallée de Montmorency et en Ile-de-France peut paraître aujourd'hui totalement surréaliste aux yeux de la majorité des habitants de notre région. L'urbanisation a fait son œuvre tout autant que le brassage des populations pour faire oublier ce secteur viticole dans notre région agricole. A la veille de la Révolution, le vignoble francilien était même le plus important de notre pays en superficie et de loin le plus productif. Le manque cruel de témoins du patrimoine viticole dans nos villes favorise aussi cette mise aux oubliettes d'un long et riche passé.

Cette conférence animée par Alain Chabanel, président de l'Association pour l'histoire et le patrimoine de Deuil-La Barre, retracera les conditions d'implantation de la vigne dans notre région et notre vallée. Dans un premier temps, sera évoquée l'évolution du vignoble depuis le haut Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle. Le XVIII^e siècle marque un tournant majeur de la viticulture francilienne auquel n'échappe pas notre secteur géographique. C'est l'époque où le vignoble atteint son apogée. Puis vient son lent déclin au XIX^e sous les effets conjugués des maladies cryptogamiques, de l'arrivée du chemin de fer, qui bouleverse l'économie locale, mais aussi d'une reconversion agricole favorisant l'arboriculture fruitière et le maraîchage. Le début du XX^e siècle et la Guerre de 1914-1918 vont porter le coup de grâce à une culture qui a pourtant occupé nos coteaux pendant plus de 1000 ans.

Conférence : Samedi 18 mars à 14h30, à la Salle de fêtes
Entrée gratuite
Renseignements au 06 21 33 24 61.

Service public

Modernisation de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité

Depuis le 22 février, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI), sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Seules les villes équipées d'un Dispositif de Recueil (DR) sont habilitées à délivrer les titres.

Dans le cadre du « plan préfecture nouvelle génération », les fichiers regroupant les demandes de passeports et les demandes de CNI fusionnent. L'objectif : améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude. Désormais chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie de son département de résidence, équipée d'un dispositif de recueil. Pour notre département, seules, 35 mairies dont celle de Soisy-sous-Montmorency, équipées d'un DR peuvent satisfaire ce service rendu à la population. Pour Soisy, les demandes se feront uniquement sur rendez-vous au 01 34 05 20 00 (du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le lundi de 13h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 11h45).

Renseignements au 01 35 05 20 00 - www.val-doise.gouv.fr

En Bref

◆ DANSE ET MUSIQUE

L'Ecole de Musique et de Danse de Soisy vous propose un spectacle danse et musique : Klaming Vox, dimanche 26 mars à 16h, à la Salle des fêtes. Une cantate urbaine pour voix, orchestre, danse et dispositif électronique...
Texte : Denis Pourawa, musique : Alain Huteau, chorégraphies : Charlotte Félis et Gilles Komika. Avec le Duo NEwindO, l'orchestre des élèves de l'Ecole de Musique et de Danse, sous la direction de Chloé Meyzie Rozier ; les chœurs d'enfants et de jeunes, les chœurs d'enfants des centres sociaux, les classes de danse de l'Ecole de Musique et de Danse, la Compagnie Hip Hop « Donner du Style » et les percussions du Conservatoire de Martigues.

Entrée libre. Renseignements : Ecole de Musique et de Danse au 01 34 12 35 65
ecmuda@wanadoo.fr

◆ PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

Soisy accueille en mairie, le 1er samedi de chaque mois, de 9h à 12h, une permanence juridique gratuite assurée par Maître Jean-Florent Martin. Cette permanence permet de répondre à des difficultés d'ordre juridique et/ou d'obtenir un conseil.

Prochaine permanence : Samedi 11 mars.
Pour bénéficier d'une consultation, il est impératif de prendre rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01 34 05 20 00.

◆ BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Depuis 1999, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser dans le mois de l'anniversaire de leurs 16 ans, à la mairie de leur domicile. Un certificat d'inscription est alors remis à l'intéressé(e). Il doit être gardé précieusement car il devra être présenté à l'occasion des examens scolaires ou pour passer le permis de conduire... Ne jamais remettre l'original. Si vous êtes né(e) en janvier, février, mars, la limite du recensement est fixée en avril ; vous êtes né(e) en avril, mai, juin : limite du recensement en juillet... Présentez vous au service de l'Etat Civil, en mairie, muni(e) : du livret de famille ou extrait d'acte de naissance, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

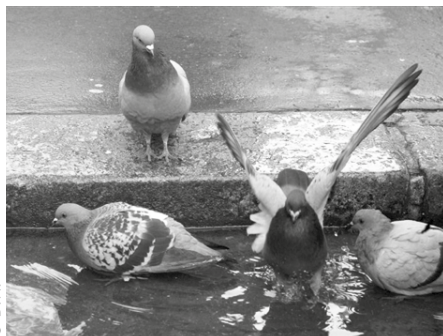
◆ CONCRÉTISEZ VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Votre communauté d'agglomération, Plaine Vallée propose de nombreux dispositifs de soutien aux porteurs de projet (suivi individuel, soutien logistique, matériel, recherche de financements, formation, aide à l'implantation, structures d'accompagnement...). Pour mieux les accompagner, Plaine Vallée ouvre « les Ateliers de la Créa » et propose 7 ateliers thématiques gratuits, animés par le conseiller en création d'entreprise Plaine Vallée et par le Club d'Entreprises Dynactive.

Inscriptions et renseignements : 0 800 103 083 (appel gratuit). Espace Entreprendre Plaine Vallée - 23 av Kellermann à Soisy.
www.agglo-plainevallee.fr

Aimez les pigeons, mais ne les nourrissez pas !

Vivre en harmonie avec les pigeons signifie éviter leur prolifération et ainsi réduire les nuisances qu'ils occasionnent. Certains habitants nourrissent les pigeons sans mesurer les conséquences néfastes de leur geste sur le cadre de vie et la biodiversité. Rappel.



© D.R.

Les pigeons bisets, bien adaptés au milieu urbain, sont de plus en plus nombreux. Ils se concentrent pour l'essentiel en centre-ville, dans les parcs et jardins, là où précisément certaines personnes les nourrissent. Or, ce comportement les rend dépendants de l'homme et accroît leur nombre. Par ailleurs, l'acidité de leurs fientes provoque des dégradations coûteuses sur les bâtiments, le mobilier urbain et la voirie. Enfin, le pigeon de ville est vecteur de très nombreuses maladies comme la toxoplasmose, la salmonellose, l'ornithose et la grippe aviaire H5N1.

Aussi, pour des raisons sanitaires et environnementales évidentes, lutter contre les nuisances occasionnées par les pigeons est devenu essentiel ! Dégradation des bâtiments, roucoulements incessants, transmissions de maladies... les nuisances sont nombreuses. Pour éviter leur prolifération il convient d'agir sur le principal facteur : la nourriture. Un rappel s'impose pour le bien-être de tous :

Que ce soit sur les places, dans les parcs, dans les jardins publics ou privés, ou dans les habitats collectifs, il est formellement interdit de nourrir les pigeons ! Aujourd'hui malgré la législation en vigueur, encore trop de personnes distribuent de la nourriture aux pigeons ! Rappelons que nourrir les pigeons est passible d'une amende comprise entre 35€ et 450€ ! Le nourrissage tout azimut n'est pas dans l'intérêt de ces oiseaux, bien au contraire. En empêchant la sélection naturelle, cette nourriture supplémentaire contribue à augmenter leur nombre mais aussi à produire des individus malades, à appauvrir la race. Les pigeons sont les premières victimes de leur propre prolifération (dégénérescence de l'espèce, transmission accrue des maladies...). De plus, la nourriture abandonnée sur l'espace public attire non seulement les pigeons mais aussi les rats. Pour minimiser les dégradations et réguler la population de pigeons sur certains secteurs de la ville, le bailleur France Habitation a récemment installé sur les terrasses de son patrimoine soiséen des « pigeonniers ». Ils permettent de rassembler sur un même lieu les volatiles, de les capturer pour les replacer dans un environnement plus approprié. Ce dispositif écologique et sans agression permet ainsi d'améliorer l'environnement et la qualité sanitaire de notre ville.

Néanmoins, la prévention est du devoir de chacun et dans l'intérêt de tous. Alors, Aimez les pigeons, mais ne les nourrissez pas !

◆ « MAUDIT HÉRITAGE »

La compagnie théâtrale « Les Trois Coups » interprète une comédie en 4 actes de Béatrice Davault, « Maudit Héritage », les 11 et 12 mars à la salle des fêtes.

« Richard Mac Gregor vient d'hériter d'une fortune colossale, dont il ne pourra disposer qu'à la condition expresse qu'il se marie et donne à la famille un héritier. Mais voilà, Richard n'a jamais eu de femmes dans sa vie. Il va donc appeler à l'aide un « spécialiste des femmes », son ami d'enfance Charles. Mais est-ce une bonne idée ? »

Samedi 11 mars à 21h et dimanche 12 mars à 14h30, à la salle des fêtes.

Tarifs : 10 € jusqu'au 11 mars auprès du salon de coiffure Nina Perle, 1 rue de Montmorency ou 12 € à l'entrée du spectacle.

Renseignements : Françoise Richard de 18h à 20h au 01 39 89 17 34

◆ SALON DE PRINTEMPS DU LIONS CLUB

Pour la 15^e année consécutive, le Lions Club de Saint-Prix Soisy Alentours, organise en partenariat avec la Ville, son Salon des Arts autour du thème de l'« Ambiance ».

Ce salon vous ouvre ses portes, à l'Orangerie du Val Ombreux, du 18 au 26 mars. Institution incontournable du foisonnement artistique local, ce salon prône et encourage 14 artistes peintres, sculpteurs et photographes.

Entrée libre. Horaires d'ouverture : en semaine de 14h30 à 18h30, samedi, dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

◆ RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

Les inscriptions scolaires en écoles maternelle et élémentaire seront enregistrées en mairie, Service Éducation et Action Scolaire, du 20 mars au 10 mai.

Ces inscriptions concernent les enfants non scolarisés, qui atteindront 6 ans avant le 31 décembre 2017, les enfants ayant 3 ans avant le 31 décembre 2017 et les enfants venant d'autres communes. Afin de valider définitivement l'inscription de votre enfant, vous devrez vous rendre à l'école pour y rencontrer le chef d'établissement.

Renseignements : Service Éducation et Action Scolaire au 01 34 05 21 04. www.soisy-sous-montmorency.fr

◆ BROCANTE AEP

La traditionnelle brocante « Avenir et Paroisse » se tiendra le samedi 25 mars, de 9h à 18h, au 13, rue Roger Salengro à Soisy. L'occasion de dénicher des livres, disques, bibelots, vêtements, jouets, ou encore des timbres pour les collectionneurs... Entrée gratuite.

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise, vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h.

Tél. : 01 34 05 20 16

Est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h. Tél. : 01 34 05 21 90

- Permanence au centre social municipal « Les Campanules » : 7 mars à 18h

- Permanence au centre social municipal « Les Noëlés » : 14 mars à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séance publique en mairie, le 23 mars à 21h

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00 mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45